

Lourdes, ça se vit !

150^e Pèlerinage National

Du 11 au 16 août 2023

« Ensemble, bâtissons sur le roc !

À Lourdes, tout est possible et tout a du sens ! Depuis 1858, les pèlerins y viennent en grand nombre, formant un flot continu, à l'égal de l'eau qui s'écoule sans cesse depuis le creux de la **grotte de Massabielle**. Ce rocher est symbolique de **l'expérience spirituelle qui peut nous toucher tous**, mêmes les plus éloignés de la foi.

Que nous venions seuls ou accompagnés, c'est ensemble que nous prions et constituons une communauté de croyants : l'Église. **Cette Église, nous la bâtissons par notre prière, par notre service, par notre attention aux plus démunis.**

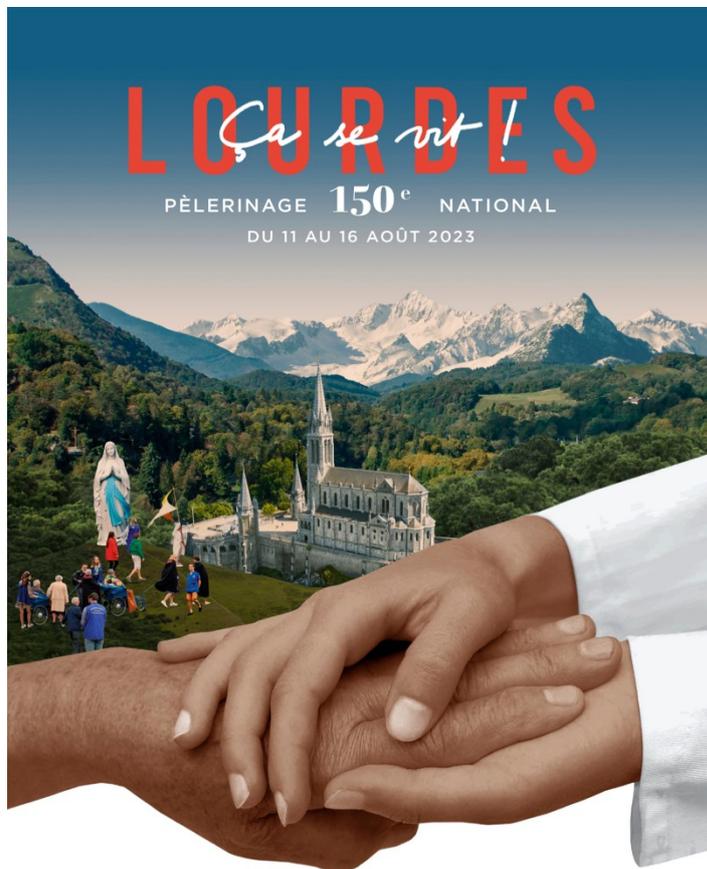
Notre jubilé pour le **150^e Pèlerinage National** sera un moment unique de célébration. De la France entière et de plus loin encore, les pèlerins de toute condition et de tout âge convergeront vers Lourdes du 11 au 16 août 2023.

Venez avec nous en ce sanctuaire pour accueillir l'invitation de la Vierge à bâtir une chapelle, une basilique, à bâtir l'Église **sur le roc** qu'est le Christ. Formons une communauté vivante de croyants autour de la Mère du Christ et notre Mère au moment de célébrer son Assomption.

Tous ensemble, nous partagerons cette joie ! »



P. Vincent Cabanac,
Assomptionniste
Directeur du Pèlerinage National



Prions en Église | LA CROIX | LE PÈLERIN | panorama | kto |

ILLUSTRATION: HELENE BOLLEY

« Que l'on bâtisse ici une chapelle » c'est le message que la Vierge adresse à Bernadette lors de la 13^{ème} apparition du 2 mars 1858.

Au delà des basiliques qui furent érigées à Lourdes, n'est-ce pas à la construction de notre âme que nous sommes invités par Notre Dame ?

A la chapelle (du Couvent de Nevers) Bernadette aimait à se cacher dans son voile (de religieuse) en l'avançant le plus possible de chaque côté. Elle disait : « C'est ma petite chapelle à moi ».

Venons donc nombreux pour nous ressourcer à ce 150^e Pèlerinage National



Venir à Lourdes avec le Pèlerinage National

COMMENT VOUS INSCRIRE ?

- **En ligne** sur www.pelerinage-national.org (pour le traitement rapide de votre inscription)
- **Par courrier** : renvoyer bulletin d'inscription ci-joint complété + moyen de paiement à l'adresse ci-dessous
- **Par téléphone** au 02 41 78 63 95
- **Permanence inscriptions** le mercredi 14 à 17 h à Comité d'Angers 280 rue du château d'Orgemont 49000 Angers

TRANSPORT en Car grand tourisme :

Vendredi 11 août : **RdV 9 heure 30** DEPART d' ANGERS gare routière , place Pierre Semard (départ du car 10 heures)
PAUSE déjeuner (apporter votre repas) – ARRIVEE à LOURDES vers 19 h

Mercredi 16 août : **RdV 7 heure 30** DEPART de LOURDES – ASF pour le car (départ du car à 8 heures) – PAUSE déjeuner
et ARRIVEE à ANGERS vers 17 h

Le transport est gratuit pour les moins de 3 ans.

HEBERGEMENT :

Le Comité d' Angers réserve des chambres dans **3 hôtels** mais de nombreux logements économiques sont proposés (merci d'en faire la demande au Comité) :

- **Hôtel LOUVRE – VINCENETTE** *** *situé 99, rue de la Grotte – 10 minutes à pied*
- **Hôtel de PARIS** *** *situé 7, rue Sainte Marie – 5 minutes à pied*
- **Hôtel LA SOLITUDE** **** *situé 3, passage Saint Louis – 5 minutes à pied*

L'hôtel est **gratuit** pour les moins de 4 ans. Les 0 – 11 ans sont en chambre double ou triple.

Des difficultés financières ?

Plusieurs solutions vous sont proposées pour vous aider à venir à Lourdes :

- Paiement échelonné possible ;
- Hébergements solidaires : des hébergements aux tarifs plus accessibles, ouverts aux pèlerins et hospitaliers ;
- Hébergements familles : hébergement convivial à tarif accessible pour les parents avec enfant(s) : contactez logements@pelerinage-national.org
- Soutien financier possible, selon votre situation.

Pour en savoir plus et opter pour ces options, contactez votre Comité à l'adresse ci-dessous.

Adresses utiles

ASSOCIATION NOTRE DAME DE SALUT
Comité d' Angers
280, rue du château d'Orgemont
49000 ANGERS

comite.angers@pelerinage-national.org

02 41 78 63 95

<http://pelerinage-national.org>

A compléter et renvoyer à

ANDS Comité d'Angers

280 rue du château d'Orgemont 49000 ANGERS

Cadre réservé au secrétariat

Reçu le _____ / _____ / 2023

N° du dossier 23COM49 _____

BULLETIN D'INSCRIPTION AU PÈLERINAGE NATIONAL 2023

Vous-même :

Civilité : M. Mlle Mme Père Frère Sœur

Prénom : **Nom :**

Date de naissance : Téléphone :

Courriel :

Adresse :

CP : Ville :

Profession :

Autres engagements (*d'Eglise, associatifs, politiques etc...*)

Souhaite servir au sein de l'Hospitalité ND de Salut pendant le Pèlerinage : Oui Non

Si oui, service souhaité (informations sur site internet) :

Autre(s) pèlerin(s) :

Civilité : M. Mlle Mme Père Frère Sœur

Prénom : **Nom :**

Date de naissance : Téléphone :

Courriel :

Adresse :

CP : Ville :

Profession :

Autres engagements (*d'Eglise, associatifs, politiques etc...*)

Souhaite servir au sein de l'Hospitalité ND de Salut pendant le Pèlerinage : Oui Non

Si oui, service souhaité :

Si mineur de – de 15 ans : souhaite participer à un Pélé enfant : Oui Non

Si oui, Pélé souhaité (informations sur site internet) :

PERSONNE À PRÉVENIR EN CAS D'URGENCE (du 11 au 16 août 2023)

Nom / Prénom :

Téléphone fixe : **Téléphone portable :**

Conditions générales

Règles de paiement. Un acompte de 30 % est demandé à l'inscription et le solde est à régler avant le 1^{er} juillet 2023

Annulation : Avant le 1^{er} août : La cotisation d'adhésion, les frais d'inscription et la contribution solidarité transport, restent acquis à l'organisateur. Les frais d'hôtels sont intégralement remboursés (sauf retenues de la part des hôteliers). Les frais de transports sont intégralement remboursés. Après le 1^{er} août et jusqu'au 10 août : la cotisation d'adhésion, les frais d'inscription et la contribution solidarité transport restent acquis à l'organisateur. Une retenue de 5 % reste à l'organisateur sur les frais d'hôtellerie et de transports. A partir du 11 août, en cas d'absence, un certificat médical sera nécessaire pour tout remboursement au titre des transports et des hôtels. Tous les remboursements seront effectués après le 30 septembre 2023.

Je certifie l'exactitude de l'ensemble des données renseignées et autorise l'Association Notre-Dame de Salut à collecter et traiter ces données aux fins d'organisation du Pèlerinage National. En votre qualité de titulaire de l'autorité parentale, vous autorisez aussi l'Association Notre-Dame de Salut à collecter et traiter les données personnelles relatives à votre enfant de moins de 18 ans. Ces données permettent notamment de gérer votre réservation d'hébergement, votre voyage, vos activités lors du pèlerinage. Elles seront conservées pendant 5 ans. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement européen n°2016/679/UE du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, d'effacement, de limitation des traitements et de portabilité des données. Vous pouvez exercer vos droits en vous adressant à central@pelerinage-national.org

Association Notre-Dame de Salut, 63 avenue Denfert Rochereau, 75014 Paris.

SIRET : 78429261700023 / APE : 913A / N° d'agrément : IM075120244

1. COTISATION À L'ASSOCIATION NOTRE-DAME DE SALUT

Le Pèlerinage National est proposé aux adhérents de l'Association Notre-Dame de Salut, la cotisation est obligatoire à partir de 18 ans	10 € x	=
Abonnement à l'Assomption et ses Œuvres (facultatif)	10 € x	=
	TOTAL n°1	=

2. FRAIS D'INSCRIPTION (Ils couvrent : les redevances versées au Sanctuaire de Lourdes pour chaque pèlerin : 10€, frais liés aux assurances : 10€ et les frais de fonctionnement du pèlerinage : 35€)

Adulte (+ 25 ans)	55 € x	=
Couple	80 € x	=
Jeune	Accompagné de sa famille	Seul
0 à 11 ans	10 € x ...	10 € x ...
12 à 17 ans	10 € x ...	30 € x ...
18 à 25 ans	20 € x ...	30 € x ...
	TOTAL n°2	=

3. TRANSPORT (ALLER ET/OU RETOUR)

Lieu de départ : GARE ROUTIERE Place Pierre Semard

Avec qui souhaiteriez-vous voyager ? (suivant les possibilités) :

Lieu de départ	ANGERS	Nombre	Total
Adulte	180 €		=
Jeune (12-25 ans)	90 €		=
Enfant (3-11 ans)	45 €		=
		TOTAL n°3	=

⇒ Si vous ne voyagez pas avec un transport du pèlerinage :

Solidarité transport (obligatoire à partir de 18 ans)	5 € x ...	TOTAL n°3.1	=
--	------------------	--------------------	---

4. HÉBERGEMENT :

⇒ En hôtel : prix par personne pour 5 jours (hors boissons) **1. Hôtel LOUVRE VINCENETTE*** – 2. Hôtel de PARIS *** – 3. Hôtel La SOLITUDE******

Type de chambre : Individuelle (avec supplément) Double (lits séparés) Double (matrimoniale) Triple

Avec qui souhaiteriez-vous partager votre chambre ? :

Hôtels	Adultes (+11 ans)						Enfants		Nombre d'adultes	Nombre d'enfants		Total
	Individuelle			Double ou triple			4 – 6 ans	7 – 11 ans		4 – 6 ans	7 – 11 ans	
	PC	½ P	B&B	PC	½ P	B&B						
1. Louvre Vincenette	320 €	295 €		245 €	220 €		-50 %	-30 %			=	
2. Paris	440 €	420 €	370 €	290 €	270 €	220 €	-50 %	-30 %			=	
3. Solitude	610 €	575 €	525 €	410 €	375 €	325 €	-50 %	-30 %			=	
											TOTAL n°4	=

⇒ Autres hébergements :

Village des Jeunes	Pour les jeunes – tarif pour 5 nuits (venir avec sa tente)	27 € x	TOTAL n°4.1 =
Hébergements solidaires	Pour tous les pèlerins et hospitaliers – informations et inscription auprès de votre Comité ou sur www.pelerinage-national.org		
Hébergements familles	Pour les parents avec enfant(s), hébergement convivial et solidaire – informations et inscription en écrivant à logements@pelerinage-national.org		

5. Gilet de l'Hospitalité (obligatoire pour servir)

J'en ai déjà un	Je le loue	Je l'achète	TOTAL n°5	=
	5 € x ...	20 € x ...		

TOTAL GÉNÉRAL : n°1 + n°2 + n°3 ou 3.1 + n°4 et/ou 4.1 + n°5

=

AIDER UN PÈLERIN A TRES FAIBLES RESSOURCES :

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour aider un pèlerin à très faibles ressources à participer au Pèlerinage National.

Merci de faire un chèque distinct. Un reçu fiscal vous sera adressé pour tout don supérieur à 20 €.

RÈGLEMENT

Mode de paiement :

- Par chèque, à libeller à l'ordre de ANDS COMITÉ d' ANGERS
 Par virement
 Par chèque(s) vacances
 Don : chèque distinct de €

- Je paie en une fois
 Je paie en plusieurs fois : **acompte obligatoire de 30%** : €
Solde (à régler avant le 1^{er} juillet 2023) : € en mensualités

Date :

Signature :